



Transports : avions

Nantes : les associations contre le futur aéroport

Environ 3 500 manifestants ont formé le 25 juin à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) une fresque humaine pour dire non au futur aéroport Grand Ouest entre Nantes et Rennes, prévu en 2 012.



À l'appel de l'Acipa (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes) et des Verts, les manifestants, dénonçant les nuisances engendrées par cet aéroport, ont formé les onze lettres des mots « Aéroport non » sur son site, au lieu-dit « les fosses noires ».

L'aéroport Grand Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire) à Notre-Dame-des-Landes est destiné à pallier la saturation prévue de l'actuel aéroport nantais. Il doit être mis en service en 2 012 pour accueillir 3 millions de passagers, avec

en perspective un trafic de 9 millions de passagers en 2 050. Rappelons que le Conseil général de Loire-Atlantique lance une procédure pour le rachat à l'amiable des propriétés de riverains souhaitant quitter le voisinage en raison des nuisances sonores. Ainsi, tout propriétaire se situant dans le périmètre du sursis à statuer (zone au sein de laquelle toute délivrance de permis de construire est soumise à un accord du préfet défini par l'arrêté préfectoral du 18 février 2004) pourra ainsi bénéficier d'une option d'achat puis y donner suite ou y renoncer pendant toute la durée du dispositif « entre l'été 2005

et 2 ans après la déclaration d'utilité publique (soit en 2010 pour une déclaration d'utilité publique en 2008). La promesse d'achat du département sera toutefois assortie d'une condition suspensive : c'est l'État qui devra se porter acquéreur s'il s'avère que le bien est situé dans l'aire du « droit de délaissement ».

Pour en savoir plus :

<http://acipa.free.fr>

www.aeroportgrandouest.fr

ADP rénove la piste 4 de l'aéroport de Paris-Orly

Afin d'accueillir les nouveaux gros-porteurs du type Boeing 777-300ER et Boeing 747-400, Aéroports de Paris a procédé à la rénovation de la piste 4 de Paris-Orly et ses principales voies.

L'accueil en service régulier des gros porteurs entraînerait, à usage intensif, une dégradation des pistes et des voies de circulation. Aéroports de Paris a donc décidé de renforcer la «capacité portante» des chaussées de l'aéroport pour les rendre aptes à supporter ces nouveaux avions en toute sécurité, anticipant en cela des travaux de rénovation prévus en 2007 ou 2008.

Les travaux ont concerné :

- L'enlèvement du revêtement bitumeux
- La reconstitution de la couche de roulement en enrobé d'une épaisseur de 15 cm
- La réfection des principales voies d'accès